

BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2016

Cette note est annexée au compte administratif 2016 et sera publiée sur le site internet de la commune

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1. FONCTIONNEMENT

L'année 2016 a été marquée notamment au niveau :

✓ Des charges de personnels par le démarrage de la mise en œuvre du protocole PPCR (parcours professionnels carrières rémunérations), la hausse du niveau du point, et la mutation de deux agents à l'intercommunalité en fin d'année :

- l'instructeur des autorisations du droit des sols. La CCPM a souhaité, au 1er novembre dernier, étendre son service d'instruction à l'ensemble des communes. Les missions d'accueil et de secrétariat d'urbanisme restent à la charge des communes.

- l'animatrice centre bourg. En prévision de la prise de compétence développement économique des centres bourgs par les intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, cet agent a intégré la CCPM au 1^{er} décembre 2016.

✓ Des autres produits de gestions courantes. La loi NOTRe prévoit notamment le transfert obligatoire, à compter du 1er janvier 2017, de l'ensemble des zones d'activité économique (ZAE). La commune de Morlaàs se voit donc dans l'obligation de transférer ces ZAE soit la zone de Berlanne et la zone de Biébachette. Sur ces 2 zones il reste un stock de terrains invendus, une superficie totale de 5 744 m² sur le lotissement Biébachette et 38 617 m² sur le lotissement Berlanne. La commune souhaitant garder la maîtrise foncière et financière de ces terrains, celle-ci ne pourra plus intervenir en tant qu'acteur économique lotisseur mais simplement en tant que gestionnaire de son patrimoine foncier. Pour cela, elle a procédé à l'achat par le budget principal de ces terrains, ce qui a permis le reversement depuis ces budgets lotissement de : 1 312 412 €

1.2. INVESTISSEMENT

L'année 2016 a vu la poursuite de deux projets majeurs :

✓ Le projet de la plaine des sports pour un total de dépenses de 2 911 977€

✓ Le projet de rénovation et mise en accessibilité de la salle polyvalente, inauguré le 10 septembre dernier, pour un total de dépenses de 922 922€

Est intervenue, aussi, l'acquisition, en fin d'année, des terrains invendus des lotissements pour : 1 265 084€.

2. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2.1. FONCTIONNEMENT

Le résultat 2016 de fonctionnement a augmenté de 100.24% par rapport à 2015 (+996 553€), et est arrêté au montant de 1 800 981.36€.

Cette augmentation est notamment due à l'augmentation de recettes exceptionnelles. L'année 2016 a vu la clôture des budgets lotissements et à l'encaissement de leurs excédents pour 1 312 412 €. En 2015, il y avait eu 992 645 € de cessions d'immobilisations qui avaient aussi entraîné des dépenses d'ordre pour plus de 1M€.

Les régies sont restées stables (- 3000 €), tandis que les dotations de l'Etat ont baissé de 14.71% ce qui représente une diminution de 147 227€.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, il faut noter une hausse de 4.11% des charges de personnel. Cette hausse est expliquée par le recrutement anticipé du futur chef de police municipale pendant 11 mois, la gestion en interne du parc informatique pendant plusieurs mois avec un contractuel et des hausses de cotisations.

Les charges à caractère général ont elles aussi augmenté de 9.38% soit 93 6137€. On note essentiellement des reports de facturation de 2015 sur 2016 : 20 000€ en dépenses d'électricité et 33 000€ de maintenance SDEPA sur l'éclairage public.

Les autres charges de gestion courante ont évoluées de +7.11% (+ 19 000€ de subvention au CCAS et + 5 000 € à l'Ecole St Joseph).

2.2. INVESTISSEMENT

Le résultat 2016 est arrêté à -3 518 183€.

Pour les dépenses (6 060 940€), il faut noter une augmentation de réalisation de 3 731 308 € par rapport à l'exercice précédent, qui correspond à la montée en puissance des dépenses de la plaine des sports et de la salle polyvalente et l'acquisition des terrains invendus des budgets lotissements..

Concernant les recettes (2 542 757€), on peut noter une baisse de réalisation de 972 683€ entre les deux exercices.

Les principaux produits de l'année ont été :

- Emprunt : 600 000€
- Subventions pour les projets plaine des sports et salle polyvalente :485 301€
- Taxes d'urbanisme : 195 007 €
- FCTVA : 139 910 €

2.3. LE RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE EST :

	RESULTAT 2016	RESULTAT GLOBAL
INVESTISSEMENT	-3 518 182.71	- 644 482.21
FONCTIONNEMENT	1 800 981.36	2 100 981.36
TOTAL	-1 717 201.35	1 456 499.15

3. L'EQUILIBRE FINANCIER

L'épargne nette (dite disponible) est de 407 652 € en 2016. Ce montant a évolué de - 43.32% par rapport à 2015.

Le taux de l'épargne nette, calculé en divisant le montant de l'épargne nette par les recettes réelles de fonctionnement, mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour financer ses équipements. Ce taux est de 8.56% pour 2016.

La dette de la commune de Morlaàs est saine, elle n'a aucun emprunt toxique. L'annuité 2016 s'est élevée à 465 063.46€ (458 570.33€ + 6 493.13€ annuités remboursés au SDEPA).

Le ratio de solvabilité appelé aussi taux d'endettement (taux de charge de la dette) mesure la charge de la dette de la collectivité par rapport à sa richesse. Ce ratio pour Morlaàs est de 9.56%.

Le taux moyen national en 2011 était de 10,5%.

L'encours de dette est de 3 966 639.38 € au 01.01.2016. Ce montant a augmenté de 4.42% par rapport à l'année précédente.

4. LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

La commune de Morlaàs, au 31.12.2016, garanti 2 emprunts à taux fixe.

L'un pour la Béarnaise Habitat à hauteur de 334 887.06€ (CRD), et 1 autre pour Habitelem pour un CRD de 2 610.03€.